



Ministère de l'Intérieur

Le 31 juillet 2018

Communiqué de presse

Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a reçu aujourd'hui, comme il s'y était engagé la semaine dernière, l'ensemble des syndicats de police Place Beauvau et se félicite « de la qualité des échanges, sincères et productifs, qui ont pu avoir lieu ».

Le ministre d'Etat a de nouveau condamné avec la plus grande fermeté les actes auxquels se sont livrés Messieurs BENALLA et CRASE lors de la manifestation du 1er mai dernier les considérant inacceptables et contraires aux principes qu'il défend depuis sa prise de fonction au ministère de l'intérieur fondés sur un respect absolu des libertés publiques et individuelles et de la déontologie.

Il a également tenu à apporter son soutien indéfectible aux policiers et gendarmes qui sont pleinement engagés, au quotidien, pour assurer la sécurité de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire national et qui ont pu légitimement être affectés par le traitement de cette affaire ; il a réaffirmé qu'il n'acceptera pas que quiconque, usurpant l'identité d'un policier ou d'un gendarme, jette le discrédit sur les forces de sécurité.

M. Gérard COLLOMB a tenu à rappeler à la parité syndicale qu'il souhaitait que toute la lumière soit faite par les différentes enquêtes administratives et judiciaires en cours.

Il a précisé que s'il souhaitait que les services de police et de gendarmerie continuent, dans un souci de transparence et pour entretenir la confiance entre la population et ceux qui sont chargés d'en assurer la sécurité, d'accueillir des personnes extérieures, ce soit dans des conditions renouvelées. Conformément aux préconisations de l'inspection générale de la police nationale, cette démarche s'accompagnera désormais par la signature systématique d'une charte rappelant les obligations de l'observateur ainsi que le port d'un signe distinctif permettant de l'identifier sans ambiguïté. Le ministre adressera très prochainement une instruction aux préfets et aux directeurs généraux afin de mettre en œuvre ces préconisations.

Enfin, Gérard COLLOMB a rappelé aux organisations syndicales qu'il serait toujours disponible pour échanger autour de toutes les propositions qu'elles jugeraient utiles de lui présenter.

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr